



REGLEMENT et DOSSIER DE CANDIDATURE

ARVALIS
Institut du végétal



ACSEL
CONSEIL ÉLEVAGE
Donner du sens à la mesure



ADEAR
de l'Ain



BERNARD
Agriculture



AIN
le Département



CAPDiS



coop
bresse mâconnais



Diffas'AGRI



Point
Vert

SERVAGRI



cuma
Ain



OXYANE
INSPIRER L'AVENIR



LES
SARDIÈRES
SCIENCES ET MÉTIERS DU VIVANT
BOURG-EN-BRESSE



Reyssouze
ET JAFFLEUENTS
AU CŒUR DE LA BRESSE



Syndicat des Rivières
Dombes
Chalaronne
Bords de Saône



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
avec la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
« Développement agricole et
rural »

Présentation

Le développement de l'agroécologie est inscrit dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF) d'octobre 2014.

La couverture des sols est l'un des éléments du processus de l'agroécologie.

Le concours « Couverts végétaux » a pour ambition de distinguer les agriculteurs qui mettent en place des couverts valorisant ainsi leur intérêt dans la conduite agronomique ou fourragère de leurs exploitations. C'est aussi une façon positive de parler des couverts végétaux et contribuer au développement de ces pratiques.

Ce concours a été initié par la Direction Départementale des Territoires de l'Ain et la Chambre d'Agriculture de l'Ain en 2018. Il est reconduit cette année 2023, 6^{ème} édition, avec l'appui de différents partenaires de structures agricoles, associatives et territoriales.

Participation au concours

Toute exploitation agricole ayant son siège dans le département de l'Ain qui met en place des couverts végétaux agronomiques peut participer.

Le nombre de parcelles engagées est limité à 2 par exploitation.

Les participants s'engagent à donner accès à la parcelle, le cas échéant, pour une visite du jury.

Les participants donnent leur accord pour la publication des photos de leur(s) parcelle(s).

Modalités de candidature

Les dossiers de candidature sont à retirer auprès de la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

La participation au concours est gratuite.

Dossier de candidature

Il sera composé de :

➤ la demande de candidature dûment complétée,

➤ **4 photos** du couvert **datées** permettant d'observer sa composition, son développement :

- Vue d'ensemble de la parcelle (vue «cabine tracteur »),
- photo détaillée du dessus,
- photo détaillée du dessous (étage inférieur du couvert),
- Photo permettant d'estimer sa hauteur (objet de référence, par ex une bêche).

Le dossier de candidature complété et accompagné des pièces justificatives doit être retourné

au plus tard le 26 octobre 2023

par mail : agronomie@ain.chambagri.fr

**CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN
Equipe Agronomie Environnement
Concours « Couverts végétaux 2023 »
4 avenue du Champ de Foire –BP 84 - 01003 BOURG EN BRESSE**

Tout dossier incomplet ou renvoyé au-delà de cette date ne sera pas traité.

Jury

Il est composé de 5 personnes des organismes suivants :

Direction Départementale des Territoires, Chambre d'Agriculture, Syndicat de rivière des territoires de la Chalaronne, ACSEL Conseil Elevage et Arvalis

Sélection

Celle-ci se fera en 2 temps.

En premier lieu, les dossiers de candidature seront étudiés sur la base d'une analyse des informations et photos transmises.

Le jury sera chargé d'évaluer la cohérence de la gestion du couvert et la pertinence des moyens mis en œuvre par l'agriculteur (choix des espèces, matériel,...), le développement du couvert, son homogénéité et sa propreté.

Les sélections des dossiers auront lieu dans les 5 jours suivant la clôture de la réception des dossiers.

Sur cette base, 5 exploitations seront sélectionnées pour une de leurs parcelles et feront l'objet, dans un second temps, d'une évaluation sur site par les membres du jury.

Le jury observera les espèces réellement présentes dans le couvert, les adventices susceptibles d'arriver à graines et procédera à une estimation du poids vert afin de déterminer le résultat final.

Prix

Un prix sera offert aux vainqueurs.

DOSSIER DE CANDIDATURE

A retourner impérativement avant le 26 octobre 2023 par mail :

agronomie@ain.chambagri.fr
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN

Equipe Agronomie Environnement

Concours « Couverts végétaux 2022 »

4 avenue du Champ de Foire -BP 84 01003 BOURG EN BRESSE 04 74 45 47 05



IDENTITE

NOM / Prénom : _____

Nom de l'exploitation : _____

Adresse : _____

Code postal : Ville : _____

Tél. portable : _____ E-mail : _____ @ _____

DESCRIPTIF DE LA PARCELLE

• NOM de la parcelle : _____ Surface : _____

• Objectifs du couvert (**inscrire l'ordre de priorité**) :

structure du sol retour d'azote à la culture suivante biodiversité pompage d'azote

matière organique limiter les adventices autre :

Précision éventuelle : _____

• Précédent cultural : _____

• Date de récolte du précédent : ___ / ___ / ___

• Résidus du précédent : Exportés Broyés Laissés sur place Enfouis

• Travail du sol : Date : ___ / ___ / ___ ___ / ___ / ___ ___ / ___ / ___
Matériel : _____

• Semis du couvert : Date : ___ / ___ / ___
Matériel : _____

Préciser si les graines sont rappuyées : oui / non

• Couvert semé :

Espèces (variétés)

Quantité associée (en kg / ha)

Espèces (variétés)	Quantité associée (en kg / ha)
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

• Fertilisation organique : Date : ___ / ___ / ___ Type d'effluents : _____ Dose /ha _____

• Fertilisation minérale : Date : ___ / ___ / ___ Type d'engrais : _____ Dose /ha _____

• Autre intervention (type et date) : _____

• Date et mode de destruction envisagée : ___ / ___ / ___

• Culture suivante envisagée et type de semis : _____

Fait à le

Signature :